

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17274**

Intitulé

Manager des risques et des assurances de l'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole supérieure d'assurances (ESA)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313m Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les « Manager des Risques et des Assurances de l'Entreprise » sont parties prenantes des stratégies et des actions engagées par l'entreprise ; Ils /elles assurent une gouvernance coordonnée de l'ensemble des risques entre l'Entreprise et ses Assureurs. Le management des risques vise à assurer la pérennité de l'entreprise en faisant partager la culture du risque par les assureurs et toutes les fonctions opérationnelles de l'entreprise.

Le "Manager des Risques et des Assurances de l'Entreprise" est l'acteur à la fois de l'identification des risques afin de les garantir pour réduire leur impact financier dans un programme de couverture des risques adapté à l'entreprise, et l'auteur des propositions de réduction de l'exposition aux risques identifiés, notamment en vue de permettre la continuité de l'activité lors des situations de crise.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

I - Prévenir l'entreprise contre les risques

- Organisation de l'identification des risques auxquels l'entreprise est confrontée
- Évaluation de la couverture des risques
- Contribution à la gestion des risques de l'entreprise
- Contrôle de l'adéquation des garanties avec les risques assurables
- Mise à jour périodique des garanties du programme d'assurances avec l'évolution des risques assurés.

II- Conseiller la mise en oeuvre d'une culture du risque au sein de l'entreprise

- Recherche des technologies nouvelles susceptibles d'agir sur les risques de l'entreprise
- Élaboration de stratégies selon l'univers du risque de l'entreprise
- Développement d'une politique de cyber-sécurité au sein de l'entreprise

III - Conseiller la mise en place et le suivi des plans de continuité de l'activité (PCA)

- Extension de la culture du risque
- Conception d'un PCA type déclinable sur chaque site de l'entreprise
- Analyse de la pertinence des Plans Locaux de Continuité d'Activité (PCA).

Le (la) titulaire est capable de :

- Maîtriser l'ensemble des compétences relatives à l'exercice des fonctions suivantes :

- Prévenir l'entreprise contre les risques
- Conseiller la mise en oeuvre d'une culture du risque au sein de l'entreprise
- Conseiller la mise en place et le suivi des plans de continuité de l'activité (PCA)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Entreprise industrielle ou de services ;

Société d'assurances spécialisée dans les risques d'entreprise ;

Structures de courtage spécialisées dans les risques d'entreprise.

Type emplois accessibles

1-Souscripteur grands risques, Spécialiste dommages, responsabilité civile, flottes automobiles, construction (Au sein de structures de courtages spécialisés dans les risques industriels et des départements grands risques des sociétés d'assurances) ;

2-Indemnisateur grands risques spécialiste dommages, responsabilité civile flottes automobiles, construction (au sein de des départements grands risques des sociétés d'assurance ou des structures de courtage spécialisées ayant obtenu de leurs assureurs une délégation pour indemniser les sinistres) ;

3-Manager de la clientèle Grands Comptes (dans les structures de courtages spécialisées dans les risques industriels) ;

4-Consultant MOA au sein d'entreprises de traitement de l'information et des risques ;

5-Responsable assurances et risques ;

6-Contrôleur interne,

7-Agent général d'assurances, courtier en assurances, consultant en maîtrise des risques.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1106 : Expertise risques en assurances

C1108 : Management de groupe et de service en assurances

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Quel que soit le statut des candidats eu égard à la formation professionnelle hors VAE, le processus de certification est composé d'études de cas, de mises en situation professionnelles, et de rédaction de rapports.

La certification se compose des 3 blocs décrits ci-dessous.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 17274 - Prévenir l'entreprise contre les risques	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">-Evaluer, suite à l'inspection de l'ensemble des sites de l'entreprise, la couverture des risques pouvant être pris en charge par les assureurs et ceux qui resteront portés par l'entreprise ;-Concevoir les moyens à mettre en œuvre et les adaptations proposées aux contrats d'entretien pour réduire la probabilité de leur occurrence ;-Réaliser la cartographie des risques en prenant en charge les informations recueillies lors de l'inspection des sites sur les incidents ou accidents intervenus sur une année - n pour prémunir l'entreprise contre de nouveaux incidents;-Déterminer les garanties nécessaires à la couverture des risques d'un site industriel qui peuvent être pris en charge par les assureurs ;-Assurer une mission d'inspection annuelle de l'ensemble des sites de l'entreprise pour repérer les modifications éventuelles apportées à la configuration du site et à son environnement . <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Etude de cas – durée 3 heures- Mise en situation d'audit d'un site industriel à partir d'un support audiovisuel en 3D et rédaction d'une cartographie des risques auxquels est exposé le site. <p>Étude de cas. Durée 2 heures.</p> <ul style="list-style-type: none">- Analyse du programme d'assurances proposé pour la couverture des risques recensés d'un site industriel ;- Rédaction d'un Rapport d'activité. Durée 2 heures. Mise en exergue des éléments nouveaux constatés par rapport à la dernière inspection du site et les modifications à apporter au programme d'assurances <p>-Visite annuelle d'inspection d'un site.</p> <p>Certification :</p> <p>un certificat de compétence sera délivré portant l'intitulé du Bloc et référé à la certification professionnelle enregistrée au RNCP .</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 17274 - Conseiller la mise en œuvre d'une culture du risque au sein de l'entreprise.</p>	<p>Descriptif:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Conduire avec la direction une réflexion sur l'ampleur et le rythme de diffusion des nouvelles technologies, pour préparer l'entreprise à la maîtrise des risques dont elles sont porteuses. -Concevoir des stratégies en lien avec l'entreprise pour conduire des actions assurant une gouvernance coordonnée de l'ensemble des risques -Former les manager des sites de l'entreprise à la prévention du cyber-risque pour sensibiliser les salariés aux pratiques efficaces de lutte en matière de cyber sécurité <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un rapport d'activité ; durée 2 heures Présentation d'une stratégie de veille et de maîtrise des risques de l'entreprise, liés aux nouvelles technologies. Etude de cas. Durée 2 heures Analyse critique des pages d'un rapport annuel d'une société cotée, sur ses dispositifs de gouvernance et de suivi en matière de gestion des risques. Etude de cas. Durée 2 heures Rédaction du plan des actions de présentation à mettre en œuvre, face au cyber risques. <p>Certification :</p> <p>un certificat de compétence sera délivré portant l'intitulé du Bloc et référé à la certification professionnelle enregistrée au RNCP .</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 17274 - Conseiller la mise en place et le suivi des plans de continuité d'activité (PCA)</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Former les managers opérationnels des sites aux caractéristiques d'un PCA pour leur permettre de bâtir un plan propre à leur site ; -Répertorier les PCA des sites pour identifier les sites où il y a une problématique de continuité de l'activité ; -Contrôler que chaque responsable de site a effectivement conçu le déploiement du PCA approprié à la protection du site . <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas. Durée 2 heures. Rédaction d'un plan de continuité d'activité d'une imprimerie suite à un incident partiel ayant endommagé son outil de production. - Rapport écrit. Durée 2 heures Exposé des caractéristiques d'un PCA type. - Rapport écrit. Durée 2 heures. Analyse des aspects opérationnels pour l'entreprise d'un plan de continuité d'activité. <p>Certification :</p> <p>un certificat de compétence sera délivré portant l'intitulé du Bloc et référé à la certification professionnelle enregistrée au RNCP .</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes : Le/la président/e de jury, directeur/trice pédagogique ESA, 2 représentants/es des employeurs/es et 2 représentants/es des salariés/es.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	5 personnes : Le/la président/e de jury, directeur/trice pédagogique ESA, 2 représentants/es des employeurs/es et 2 représentants/es des salariés/es.

En contrat de professionnalisation	X		5 personnes : Le/la président/e de jury, directeur/trice pédagogique ESA, 2 représentants/es des employeurs/es et 2 représentants/es des salariés/es.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		5 personnes : Le/la président/e de jury, directeur/trice pédagogique ESA, 2 représentants/es des employeurs/es et 2 représentants/es des salariés/es.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, code NSF 313n, sous l'intitulé "Manager des risques et des assurances de l'entreprise" avec effet au 30 juillet 2010, jusqu'au 27 août 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager des risques et des assurances de l'entreprise" avec effet du 07 août 2018, jusqu'au 07 août 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.esassurances.com>

<http://www.esassurances.com>

www.esassurances.com

Lieu(x) de certification :

Ecole supérieure d'assurances (ESA) : Île-de-France - Paris (75) [13, rue Fernand Léger -75020 Paris]

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCES

13, rue Fernand Léger

75 020 PARIS

Téléphone : 01 85 73 31 00

Télécopie : 01 47 00 30 94

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCES

13, rue Fernand Léger

75 020 PARIS

Historique de la certification :